

## FLORE PARTICIPATIONS

Modulo flotte véhicules légers

### COMMENT CONTACTER EUROP ASSISTANCE ?

**Vous êtes victime d'un accident, d'une panne, nécessitant l'intervention d'EUROP ASSISTANCE :**

Pour bénéficier des garanties de votre abonnement, il est impératif de contacter, **préalablement à toute intervention, EUROP ASSISTANCE FRANCE**, à l'écoute 24 heures sur 24 :

*De la France :*

- par téléphone au 01.41.85.86.72
- par télécopie au 01.41.85.85.71

*De l'étranger :*

- par téléphone au 33.1.41.85.86.72
- par télécopie au 33.1.41.85.85.71

#### **N'omettez pas :**

- de préciser votre nom, votre prénom et éventuellement votre adresse,
- d'indiquer le pays, la ville ou la localité dans lesquels vous vous trouvez,
- de préciser l'adresse exacte (N°, rue, hôtel éventuellement, etc) et surtout le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre.
- de communiquer votre numéro d'abonnement :

**N° 70010271**

Rappelez-le systématiquement lors de toutes vos relations ultérieures avec **EUROP ASSISTANCE**.

**Aucune intervention ne sera prise en charge par EUROP ASSISTANCE FRANCE si elle n'a pas fait l'objet d'un accord préalable de la direction technique d'EUROP ASSISTANCE FRANCE.**

*Document non contractuel*